Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les mesures d'accompagnement du métro m2 seront mises en oeuvre pour décembre 2008

Elément essentiel du projet m2, les mesures d'accompagnement vont être mises en oeuvre pour décembre 2008, quand le métro entrera en service. Le réseau des transports publics de la région lausannoise (tl) par trolleybus et bus sera réorganisé dans le but de supprimer les liaisons faisant double emploi avec le m2 et de rabattre les lignes de surface sur le métro.

D'autre part, les communes, Lausanne principalement, procèderont aux aménagements des routes et des espaces publics en lien avec le réseau tl restructuré.

Pour atteindre les objectifs d'augmenter de 40% les voyageurs des transports publics sur l'axe nord-est et de diminuer de 20% le trafic privé sur ce même axe, des mesures d'accompagnement sont nécessaires. Elles ne font pas partie du projet de construction du m2, mais seront mises en oeuvre par les tl (restructuration du réseau) et par les communes (maîtrise du trafic et aménagements publics).

La restructuration du réseau tl ("Réseau 08") vise à supprimer les lignes faisant double emploi avec le m2 et à renforcer l'attractivité de l'ensemble des transports publics dans l'agglomération lausannoise. Avec "Réseau 08", le m2 devient la colonne vertébrale sur laquelle les lignes de surface se rabattent. De nombreuses lignes verront leurs tracés modifiés. De nouvelles liaisons seront créées alors que d'autres disparaîtront. La réorganisation des lignes va profiter aussi à des quartiers jusqu'alors non desservis par les transports publics.

"Réseau 08" est le fruit d'une concertation entre le Canton, les communes concernées et les tl. Le conseil d'administration des tl et le Conseil d'Etat ont approuvé cette réorganisation qui est d'une grande importance pour une mobilité durable des habitants du canton.

Pour la Ville de Lausanne, un vaste plan de mesures d'accompagnement est actuellement à l'étude par la Municipalité. L'investissement global est évalué entre 35 et 40 millions pour la collectivité lausannoise. Ces coûts sont importants pour Lausanne, mais représentent une occasion unique de réaliser certains réaménagements, qui seront révélés au cours du premier semestre 2005.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 février 2005

DINF, M. François Marthaler, chef du Département des infrastructures, tél. 021 316 70 01 M. Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, tél. 021 315 22 00 M. Michel Joye, directeur des tl, tél. 021 621 02 04

Cp tl - RO8-2
Cp tl - RO8